

# CAP Agricole JARDINIER PAYSAGISTE



Diplôme du ministère de l'agriculture Niveau 3  
RNCP 38386

Enregistrement de la certification jusqu'au 31/12/2028



Formation  
continue



9 mois ½



Taux de réussite:  
87,50%



Taux d'insertion:  
81,81%



Taux de  
satisfaction:  
84,84%

## Objectifs

Réaliser les travaux d'entretien des espaces verts – conduite et maintenance des matériels et équipements – Réaliser les travaux d'aménagements paysagers, plantations, maçonnerie,... – Reconnaître les végétaux



## Organisation de la formation

Formation continue de 9 mois ½  
comprenant 3 périodes de stage  
en entreprise:

↳ 903 h en centre de formation ,  
cours théoriques, travaux pratiques,  
mises en situations  
professionnelles, visites.

↳ 294 h en entreprise dans une  
Entreprise ou collectivité en  
espaces verts

## Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux pratiques sur site,  
chantiers et exploitation du lycée.

## Les + de la formation :

- Attestations valant CACES mini-pelle
- Permis BE (remorque prof.)
- Certiphyto prestation de service
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail

## Modalités d'accès

### Conditions d'inscription

Etre âgé de plus de 18 ans  
Etre inscrit comme demandeur  
d'emploi  
Avoir un projet professionnel défini  
dans le domaine viticole

### Prérequis

Pas de prérequis nécessaires.  
Connaissances du secteur est  
conseillé

### Modalités de sélection

Entretien sélectif de motivation et de  
positionnement

*\*Possibilité d'accompagnement et  
d'aménagements pour les  
personnes en situation de handicap.*

Dates de Formation :  
23 septembre 2024 au 13 juin 2025



## Contenu de la formation

### MODULES GENERAUX

#### 210 heures

- Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle - SST
- Interagir dans son environnement social
- Modules Soft Skills et développement durable

### MODULES TECHNIQUES

#### 693 heures

- Comprendre le fonctionnement d'un végétal pour orienter son intervention ;
- Assurer la plantation et l'entretien de végétaux et/ou d'un espace végétal ;
- Entretenir les installations ;
- Participer à l'implantation et à la réalisation de voie de circulation ;
- Réaliser des maçonneries paysagères et la pose de mobilier ;
- Manœuvrer en sécurité avec les engins automoteurs et réaliser un chantier ;
- Effectuer l'entretien courant du matériel ;

#### Module propre au centre :

Taille des arbres fruitiers



### Modalités d'évaluation

Le stagiaire reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ; Possibilité de validation partielle.

Les évaluations ont lieu tout au long de la formation, il s'agit d'épreuve pratique avec entretien d'explicitation.

### Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir.

Rémunération : en fonction du statu, prise en charge selon éligibilité (pôle-emploi, ASP, CFP...°

#### Débouchés

- Salarié d'entreprise espaces verts, par cet jardin, golf ...
- Agent en collectivité

#### Poursuites de qualification

- Bac professionnel
- Brevet professionnel Aménagements paysagers

### Pour contacter le CFPPA

243 route de Lyon – 58000 CHALLUY

☎ 03.86.21.66.08 / 03.86.26.67.67 (Cosne)

✉ cfppa.nevers@educagri.fr

🌐 www.epleanevers.educagri.fr/